

En référence au Projet Educatif de l'ensemble scolaire Saint Joseph, le Projet d'Animation Pastorale est le premier axe prioritaire du Projet d'établissement. Il concerne tous les membres de la communauté éducative, de telle sorte que chacun puisse jouer son rôle.

Art. 37 (Statut de l'Enseignement Catholique) :

Au nom de l'Évangile, l'école catholique est attachée à la liberté des consciences, à l'écoute des croyances dans leur diversité et accueillante aux différents parcours personnels. C'est pourquoi elle permet à chacun, au sein d'une communauté, de grandir en humanité, en répondant librement à sa vocation.

Art. 38 :

L'école catholique est une école pour tous. Elle porte une attention plus particulière à toutes les formes de pauvreté.



Art. 46 :

Chaque membre de la communauté éducative – enfant, jeune ou adulte – est appelé à une croissance en humanité que sert la mission éducative de l'école catholique.

L'engagement et le travail de chacun, reconnus et valorisés, visent l'épanouissement et le développement de la personne humaine

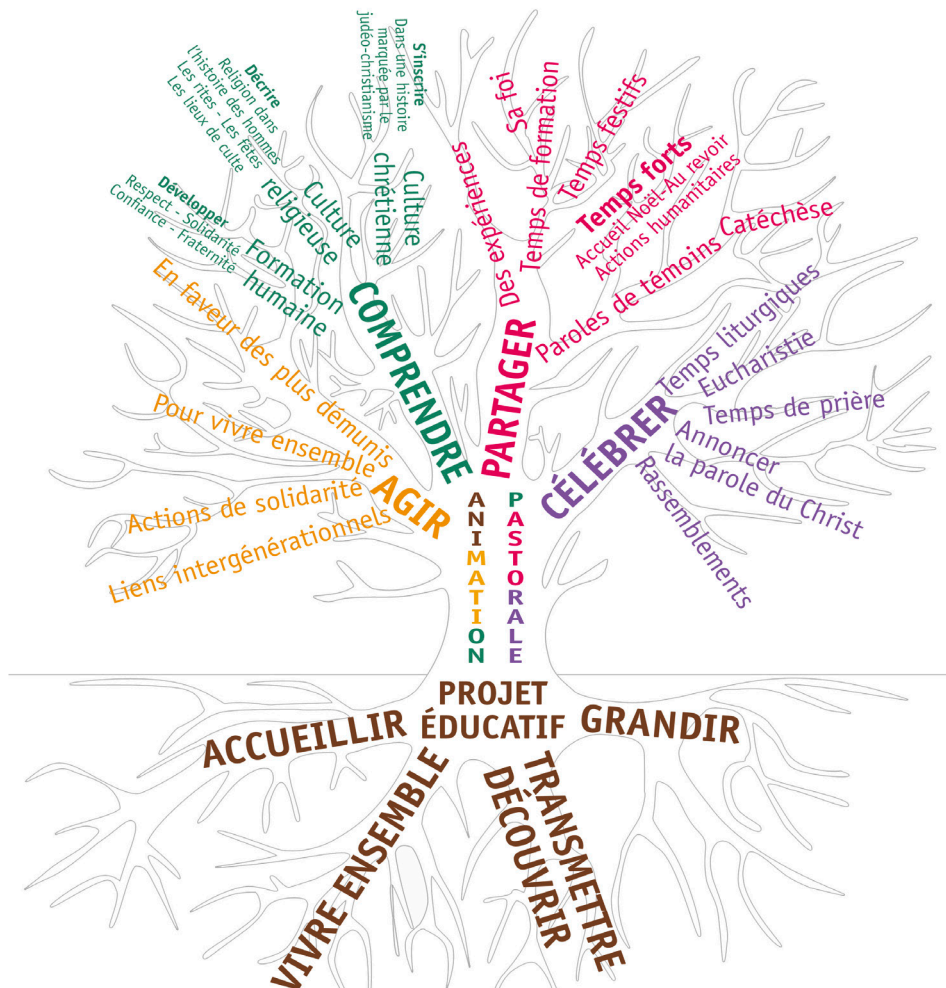
Art. 51 :

Les chrétiens de la communauté éducative reçoivent plus particulièrement l'appel à servir la croissance de tous en humanité (...), les fidèles laïcs, jeunes ou adultes, trouvent dans l'école catholique un lieu naturel pour vivre leur foi, la nourrir, la proposer et contribuer au climat évangélique de l'établissement. Leur participation à la mission éducative est une réponse à leur vocation de baptisés.

Principe N°1 - Décision 2 (*) :

Catholique signifie universel. L'Enseignement catholique aura donc à cœur d'accueillir aussi les enfants et les jeunes les plus démunis ou mêmes exclus. Il tiendra compte des difficultés rencontrées par leurs familles. L'établissement catholique n'est pas une île. Il doit donc entretenir des relations habituelles avec la paroisse où il se trouve.

Projet d'animation pastorale...



Piloté par le Conseil d'établissement de septembre 2012 à novembre 2013, le Projet d'Animation Pastorale a été élaboré à partir de rencontres et d'échanges avec tous les acteurs de la Communauté éducative. Il a été validé le 07/11/2013.